



VILLERS
lès
NANCY

COMMUNE DE VILLERS-LES-NANCY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 25 mai 2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt et le vingt cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Villers-lès-Nancy s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur François WERNER, Maire.

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 32
- Pouvoirs : 01

Etaiet Présents :

M. WERNER François, M. AIRAUD Olivier, Mme RAMPONT Valérie, M. BEGOUIN Didier, Mme DELUCE Marie-Claude, M. FAIVRE Patrick, M. KLOPP Stéphane, Mme TOUVENOT STEMMELLEN Anne, M. PALTZ Gérard, Mme FLECHON-PAGLIA Christine, Mme LORRAIN Annie, M. JACQUEMIN Pascal, Mme GUERY Maryse, M. SIGRIST Francis, Mme PIERRON Véronique, Mme CHIPOT Marie-Hélène, Mme TILLY Pascale, M. TRASSART Jean-François, M. MANGEOL Bernard, M. MATHIEU Laurent, M. ANCEL Eric, M. FOLTZ Bertrand, Mme ENGEL Nathalie, Mme BCHINI Béatrice, Mme TEIXEIRA Stéphanie, M. PERROT Cyrille, Mme VERGNAT Anne-Marie, Mme BEAUSERT-LEICK Valérie, Mme SIMONIN Gilliane, M. AIT-MEZIANE Smail, M. BOIVIN Charles-Antoine, Mme MANGEON Sylvie

Objet :

**20 - CONSTITUTION D'UNE
COMMISSION SPÉCIALE
CHARGÉE DE L'ÉLABORATION
DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Procuratation :

Mme SOUVAY Blandine ayant donné procuration à M. AIRAUD Olivier

Exposé des motifs :

En application de l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités territoriales, les communes de 3500 habitants et plus doivent se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant l'installation du Conseil Municipal.

Le règlement intérieur précédemment en vigueur peut être adopté dans les mêmes termes ou faire l'objet de modifications.

Le Conseil Municipal a décidé :

- de constituer une commission spéciale chargée de l'élaboration du règlement intérieur du Conseil municipal de la ville de Villers-lès-Nancy, en respectant le principe de la représentation proportionnelle.
- Les membres désignés sont les suivants:
 - Bertrand FOLTZ

- Blandine SOUVAY
- Olivier AIRAUD
- Valérie RAMPONT
- Pascale TILLY
- Eric ANCEL
- Jean-François TRASSART
- Maryse GUERY
- Cyrille PERROT
- Gilliane SIMONIN

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.
Fait à Villers-lès-Nancy, le 26 mai 2020.**

Le Maire,

François WERNER